



DEMANDE D'AIDE FINANCIERE  
AUTORISATION DE VERSEMENT A UN TIERS  
(à remplir par le demandeur)

Je soussigné ( e ), -----

Domicilié ( e ), -----

-----  
88400 GERARDMER

► Sollicite l'attribution d'une aide au permis de conduire B.

► En cas d'accord délivré par la commission d'attribution, j'accepte que cette aide soit directement versée à l'auto-école auprès de laquelle je me serai inscrit ( e).

Atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements communiqués.

Fait à -----

Le -----

**Signature du demandeur**  
**Précédée de la mention "Lu et approuvé"**

Je suis informé ( e ) que la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et liberté, s'applique aux éléments saisis sur ce dossier. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour les données personnelles me concernant.

## NOTICE D'INFORMATION

### AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE B

Les 18/25 ans ayant développé un projet professionnel ou étant en fin de parcours de formation mais qui ne disposent pas de ressources personnelles ou familiales suffisantes pour financer leur permis peuvent constituer à partir de janvier 2015, un dossier de demande d'aide financière à l'obtention du permis de conduire B.

#### **La recevabilité de votre demande est soumise à des conditions:**

- D'âge : 18 à 25 ans
- De résidence : 1 an sur le territoire de la Commune
- De ressources personnelles ou familiales
- Vous devez être actif dans un projet professionnel ou de formation
- Une seule demande par candidat peut être examinée sur production de justificatifs

#### **Le montant de l'aide est versé en plusieurs fois directement à l'auto-école :**

- L'aide financière peut atteindre un montant de 600 € au maximum
- En cas de passage partiel des épreuves du permis de conduire (ex obtention du code), vous pouvez obtenir une aide pour la pratique
- L'aide du C.C.A.S. peut se cumuler avec tout autre financement mobilisable
- Un partenariat avec les auto-écoles géromaises est mis en place avec signature de convention avec le candidat et l'auto-école choisie par ce dernier

#### **L'aide financière est attribuée sous conditions :**

- Un entretien est réalisé avec le candidat au permis de conduire pour mesurer sa motivation et son projet professionnel
- Le dossier de demande d'aide financière au permis de conduire est examiné dans sa globalité par une commission
- Vous devrez réaliser 50 heures d'actions citoyennes soit dans une association locale, soit dans un service municipal
- Une convention est établie entre vous et l'association ou le service municipal accueillant